Direktoratet for samfunnssikkerhet og beredskap

Informations importantes concernant votre séjour dans un hôtel de quarantaine

Les hôtels de quarantaine sont destinés aux voyageurs internationaux qui doivent passer tout ou partie de leur quarantaine d'arrivée dans un hôtel. Nous vous remercions de respecter votre obligation de quarantaine, car elle est importante pour limiter la propagation de la Covid-19 en Norvège.

Si vous ressentez des symptômes de la Covid-19, vous devez immédiatement contacter la réception de l'hôtel afin de prendre rendez-vous pour un test.

À l'arrivée et au départ : présentez la confirmation de votre enregistrement d'entrée que vous avez reçue par SMS afin que l'hôtel de quarantaine puisse enregistrer votre séjour. L'enregistrement facilite le suivi et les services auxquels vous avez droit à votre arrivée dans le pays. Si vous poursuivez votre voyage avant la fin de votre quarantaine, il est important de suivre la procédure de départ de l'hôtel et d'indiquer un nouveau lieu de quarantaine sur votre formulaire d'enregistrement sur entrynorway.no.

Tests : des tests Covid-19 vous seront proposés pendant votre séjour à l'hôtel. Le test peut être effectué au plus tôt 3 jours après l'arrivée. Si votre test est négatif et que vous avez votre propre résidence ou un autre lieu de quarantaine approprié, vous pouvez y terminer votre quarantaine d'arrivée. Vous trouverez des informations concernant les lieux de quarantaine appropriés sur le site Web de l'Institut norvégien de santé publique: https://www.fhi.no/nettpub/coronavirus/fakta/karantene-og-isolering/#egnet-sted-for-karantenen

Si vous n'avez pas un autre lieu de quarantaine approprié ou si les circonstances indiquent que vous devez passer toute votre quarantaine à l'hôtel, un test vous sera proposé 7 jours après votre arrivée. Si ce test (test PCR) est négatif, votre quarantaine d'arrivée prendra fin et vous pourrez quitter l'hôtel de quarantaine.

Tous les clients de l'hôtel de quarantaine sont invités à prendre des renseignements auprès de la municipalité dans laquelle ils comptent séjourner.

Règlement de l'hôtel de quarantaine

Tous les clients en quarantaine dans cet hôtel doivent respecter ces règles :

Distanciation sociale : maintenez une distance d'au moins 2 mètres avec les autres clients. Évitez tout contact physique, notamment les poignées de main et embrassades.

Restauration : la nourriture vous sera toujours servie dans votre chambre.

Déplacements : l'utilisation non nécessaire des espaces communs intérieurs de l'hôtel est interdite.

Extérieur : vous pouvez sortir de l'hôtel, mais à condition d'éviter tout contact rapproché avec d'autres personnes. Informez la réception lorsque vous sortez en précisant la durée de votre sortie.

Transports en commun : l'utilisation des transports en commun pendant la quarantaine est interdite. Toutefois, si vous changez de lieu de quarantaine, vous pouvez utiliser les transports en commun pour vous rendre à votre nouveau lieu de quarantaine approprié. Le port du masque est obligatoire lors de ces déplacements.

Masque et lavage des mains : mettez un masque dès que vous quittez votre chambre et portez-le toujours à l'intérieur de l'hôtel. Lavez-vous soigneusement les mains ou utilisez du gel hydroalcoolique aussi souvent que nécessaire.

Tarifs : le séjour à l'hôtel de quarantaine est facturé 500 NOK par jour pour les adultes, et 250 NOK par jour pour les jeunes de 10 à18 ans. Le séjour est gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Non-respect des règles de quarantaine : en cas de non-respect des règles, l'hôtel peut contacter la police. La police envisagera alors des poursuites pénales et/ou l'expulsion des ressortissants étrangers.